

Journée de l'intervention de milieu en HLM



Le 16 février dernier, Josée Bourrelle et Diane Lemon ont participé à cette journée qui regroupait les intervenants de milieu en HLM et les organismes porteurs.

Lors de la présentation du projet PARI, Josée a su faire ressortir l'importance du travail de milieu et de l'accompagnement à offrir aux résidents.



À venir

- 14 mars Conseil d'arrondissement
- 15 mars Assemblée générale annuelle du Regroupement des organismes mandataires de Tandem
- 15 mars Assemblée générale annuelle de Prévention Sud-Ouest
- 16 mars Table de sécurité urbaine
- 17 mars Présentation du projet BUMP au congrès Metro-polis
- 20 mars Poursuite de la formation sur l'évaluation
- 24 mars Gala des Victoires de la Bourgogne
- 4 avril Conseil d'arrondissement
- 6 avril Table de sécurité

Début avril



Deux nouvelles personnes se joindront à l'équipe de Prévention Sud-Ouest dans les prochaines semaines. En effet nous accueillerons Cécile, une

stagiaire de France, (en collaboration avec le CEGEP André-Laurendeau) qui viendra travailler sur différents documents pour l'organisme. De plus, cette fois en provenance de Belgique, Magali Pirard viendra prêter main forte à Céline Berck dans les dossiers jeunesse.

Nous avons bien hâte de les accueillir!

Mémoire à la SAAQ

Prévention Sud-Ouest s'est joint à Concertation Vile-Émard/ Côte St-Paul dans le cadre du projet Des allées et des parcs (Quartiers 21) pour le dépôt d'un mémoire sur la sécurité routière à la SAAQ. Nous suivrons le développement de cette consultation.



Jolicoeur/Monk

Après de nombreuses interventions de plusieurs partenaires, des élus et des services de l'arrondissement des améliorations ont commencées à être apportées à cette intersection. De nouveaux feux de circulation ont été récemment installés.

Nouveau logo pour BUMP

Prévention Sud-Ouest a lancé un concours auprès de la population de la Petite-Bourgogne pour créer un nouveau logo pour le projet BUMP. Faites part de vos idées au coordonnateur Eric Laroche ou aux intervenants Tala Sabbagha et Jean

Le conseil du mois

Des citoyens nous ont fait part de leur étonnement après avoir reçu une contravention pour avoir stationné leur véhicule trop près du coin de la rue.

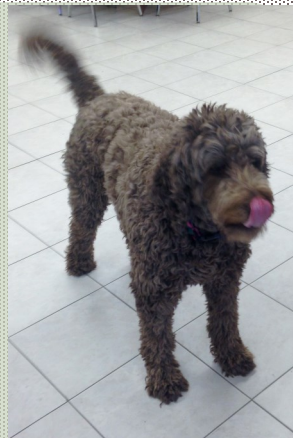
Contrairement à ce que plusieurs pensent ce n'est pas une nouvelle réglementation!

En effet ce règlement existe depuis longtemps mais il était peu appliqué. Maintenant que la majorité des intersections ont été peintes (5 mètres) en jaune il est impossible d'ignorer ce règlement. Ce dégagement de 5 mètres permet une meilleure visibilité tant pour les piétons, les cyclistes et les conducteurs.

Donc, lorsque vous voulez vous stationner près d'une intersection regardez et évaluez bien la distance et vous éviterez ainsi une contravention mais surtout vous contribuerez à augmenter la sécurité dans les déplacements.

Anecdote

Léa (la chienne de Nadine Caron) aime faire de grandes balades. Elle est toujours prête pour une marche en compagnie de sa propriétaire ou de toute autre personne qui l'y invite. Un soir, qu'elle était sortie pour une dernière pause pipi, elle a décidé de suivre un gentil jeune homme. La balade a duré plusieurs kilomètres. Le jeune homme croyait que la chienne s'était perdue. Pendant ce temps Nadine a vécu des heures d'angoisse et a fait part de la disparition de Léa sur les réseaux sociaux. De nombreuses personnes ont décidé de partir à la recherche de Léa. Ce n'est que le lendemain matin que Nadine et le jeune homme ont pu se contacter et que Léa est revenue saine et sauve à la maison.



Prévention Sud-Ouest gère également le programme Tandem dans nos quartiers

en collaboration avec la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement Sud-Ouest.